

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
Oui, car dans un canton riche comme Genève, il est inacceptable de ne pas pouvoir concilier ces deux réalités (famille et travail), à plus forte raison pour les familles monoparentales, et de manière générale lorsque ces difficultés sont causées par des salaires trop bas (il faut donc travailler plus...) pour faire face aux charges croissantes d'un ménage (loyer, assurances maladie, etc.). Cette réalité représente une menace pour la stabilité et sérénité de la cellule familiale et prétérite les conditions de vie des enfants qui sont notre avenir.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Quatre axes :
 - introduction d'un congé parental, assouplissement des congés pour maladie d'enfant et augmentation du nombre de place en crèche
 - assouplissement du cadre de travail (travail à domicile, assouplissement des horaires, etc.)
 - contrôle du marché du travail, développement des CCT et salaire minimum
 - limitation des primes d'assurances maladie à 10% du revenu du ménage et mesures de contrôle contre les hausses de loyer.
2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ? Même si ce phénomène est moins fort à Genève qu'ailleurs en Suisse (peur de stigmatisation, réticence culturelle à demander de l'aide), les enquêtes scientifiques montrent que le levier principal est l'accès à l'information. L'accès aux prestations pour les personnes sans statut légal est également un enjeu préoccupant.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ? Améliorer l'accès à l'information en augmentant la visibilité de ces prestations (campagne publique à mener par l'Etat et les associations actives) et autorisant l'accès à toutes les familles.
3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? Augmenter la visibilité et favoriser le travail transversal (entre les services et départements concernés par ces prestations, mais aussi avec les associations de terrains et les Communes).
 - b) Quels en seraient les désavantages ? Que le Secrétariat cherche non pas à fédérer, soutenir et accompagner, mais à contrôler le travail qui s'effectue déjà par d'autres.
4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

- a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ? Le travail d'enquête scientifique permet d'améliorer la connaissance du terrain, de mieux cerner les enjeux et d'obtenir des comparaisons avec des expériences dans d'autres villes. Le programme de recherche national suisse LIVES, conduit par l'UNIGE, héberge un tel Observatoire ; j'imagine qu'il est toutefois limité à la durée du PRN (donc pas nécessairement pérenne) et son articulation avec l'Etat n'est peut-être pas parfaite (aucune idée).
- b) Quels en seraient les désavantages ? Aucun...
5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ? Vivant dans un ménage où nous sommes deux adultes à travailler (180%) avec deux enfants, je dirais les allocations familiales, les soutiens pour les activités scolaires / extra-scolaires et les bourses d'études.
- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ? Voir réponses 1b, 2b, 3a et 4a, auxquelles j'ajoute les mesures financières de soutien aux familles (AF, mesures ponctuelles et bourses).

Merci !

Bien cordialement,

Grégoire Carasso, candidat GC (PS) carass@bluewin.ch, 079 79 69 137